

L'absentéisme parlementaire au centre du débat

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4361 - Jeudi 28 décembre 2017 - Prix : 10 DA

Durant les dernières 48h à Alger et M'sila

Cinq morts suite à l'inhalation du monoxyde de carbone

Page 24

Plus de 70% de l'alimentation «assurés par la production nationale»

Le défi de la qualité pour l'export

Page 2

Les chiffres objet de toutes les attentions

Par Mohamed Habili

Même quand on sait de façon quasi certaine l'effet d'une décision d'ordre monétaire, comme par exemple pour une banque centrale d'augmenter ou de diminuer son taux directeur, cet effet n'est jamais immédiat. Il faut attendre un certain temps, susceptible de se compter en mois, avant de voir une décision de ce type produire ses effets supposés, et dans ce cas souhaités également. Car il peut arriver que les conséquences ne soient pas exactement celles qui étaient voulues à l'origine. Il est rare d'ailleurs qu'une décision quelconque, politique ou monétaire, ne produise réellement que ce pour quoi elle a été conçue. Ses effets indésirables, qu'il faut à l'avance ou en cours de route voir comment corriger, font partie d'elle tout autant que ses résultats escomptés. Or le seul fait que les effets ne soient pas immédiats implique qu'ils pourraient tout aussi bien ne pas se produire du tout. Pour ce qui est de l'économie algérienne, trois chiffres concentrent régulièrement l'attention des médias, qui sont par ordre d'importance : celui des réserves de change, de la croissance, et de l'inflation. Des trois, celui dont il est le moins question, est le taux de croissance, à terme pourtant bien plus significatif que les deux autres. Contrairement à lui, l'évolution des deux autres, en bien ou en mal, encore que ces mots ne revêtent pas dans leur cas la même signification pour tout le monde, permet plus facilement des projections politiques dans le court terme, la seule perspective qui compte dans le débat public.

Suite en page 3

En présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement

Le Président Bouteflika signe la Loi de finances 2018



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé hier à Alger la Loi de finances 2018.

Lire page 2

Logement, emploi de jeunes et investissement

Egalité entre les Algériens de France et leurs compatriotes en Algérie

Page 24

Salon national d'arts plastiques d'Oran

Un vibrant hommage au regretté Bachir Belhouari

Page 13

En présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement

Le Président Bouteflika signe la Loi de finances 2018

■ Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a signé hier à Alger la Loi de finances 2018.

Par Slim O.

Le chef de l'Etat a apposé sa signature sur le texte portant Loi de finances 2018 au siège de la présidence de la République, en présence de hauts responsables de l'Etat et de membres du gouvernement.

La Loi de finances 2018 prévoit une série de mesures législatives et fiscales allant dans le sens de la consolidation de l'investissement productif et du renflouement des recettes budgétaires tout en maintenant le dispositif de la solidarité nationale.

Sur le plan budgétaire, le texte prévoit des dépenses globales de 8.628 milliards de dinars (mds DA) composées de 4.043,31 mds DA de dépenses d'équipement et de 4.584,46 mds DA de dépenses de fonctionnement.

Le plafond d'Autorisation de programme a été fixé à 3.170,5 mds DA pour couvrir le coût des réévaluations du programme en cours et le coût des programmes neufs susceptibles d'être inscrits au cours de l'année 2018, précise la LF 2018.

Outre les dépenses d'équipement mobilisées pour les mêmes secteurs socio-économiques que ceux dans les lois de finances précédentes, il est prévu de puiser dans le budget d'équipement pour le règlement des créances détenues sur l'Etat pour un montant de 400 mds DA.

Des mesures pour soutenir la sphère productive et renflouer les recettes

Il s'agit également d'opérer une contribution exceptionnelle de 500 mds DA au profit de la Cnas, afin de permettre au gouvernement d'aborder l'année 2018 sans risque d'explosion du dispositif de la protection sociale.

Par ailleurs, cette loi table sur des recettes budgétaires de 6.496,58 mds

DA (contre 5.635,5 mds DA en 2017), composées de 3.688,68 mds DA de ressources ordinaires (contre 3.435,4 mds DA en 2017) et de 2.807,91 mds DA de fiscalité pétrolière (contre 2.200,1 mds DA).

Pour permettre une meilleure prévisibilité à moyen terme de la politique budgétaire et inciter les secteurs à s'inscrire dans un objectif soutenable, le texte a élaboré une estimation des dépenses et des recettes jusqu'à 2020.

Pour 2019, il table ainsi sur des dépenses de fonctionnement de 4.788,98 mds DA et des dépenses d'équipement de 3.072, 8 mds DA, tandis que



Ph.D. R.

pour l'exercice 2020, les dépenses de fonctionnement sont estimées à 4.798, 61 mds DA contre 3.070,05 mds DA pour les dépenses d'équipement.

En outre, les concepteurs de cette loi tablent sur une augmentation des recettes globales à 6.570,1 mds DA en 2019 dont

2.883,9 mds DA de recettes fiscales pétrolières.

Sur l'année 2020, les recettes globales devraient poursuivre une trajectoire en hausse pour atteindre 7.008,1 mds DA dont 2.977,11 mds DA de fiscalité pétrolière.

Dans le cadre de la solidarité

nationale, une enveloppe budgétaire de 1.760 milliards de DA sera allouée aux transferts sociaux durant l'exercice 2018, en hausse de près de 8% par rapport à 2017.

Face à la rareté des ressources budgétaires, la LF 2018 autorise le ministère des

Finances à procéder à des opérations d'émissions souveraines de titres, à moyen et long termes, destinées aux personnes physiques et morales pour participer au financement des infrastructures ou des équipements publics marchands de l'Etat.

S. O./APS

Plus de 70% de l'alimentation «assurés par la production nationale»

Le défi de la qualité pour l'export

L'Algérie assure plus de 70% de son alimentation par la production nationale. Une dynamique qui n'est malheureusement pas consolidée par le renforcement des capacités de transformation, de conservation et de stockage ainsi que de l'amélioration du fonctionnement des circuits de distribution des produits agricoles et alimentaires.

Selon le secrétaire général au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Belkacem Chadi, «l'Algérie dégage aussi des excédents pour certains produits qui lui permettent d'être présente sur le marché international dont les dattes, huile d'olive, produits maraîchers, pomme de terre et fruits». Dans sa présentation du bilan de réalisation du secteur depuis 2000 jusqu'à 2016, il a relevé, entre autres, que la production des céréales est passée de 9,3 millions de quintaux (Mq) en 2000 à 34,3 Mq en 2016, en hausse de 268%. La production nationale en blé dur est en hausse de 298%, alors que celle du blé tendre a enregistré une hausse de 83%.

Cernant la partie export, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture a estimé qu'il ne faudrait pas «exporter des excédents, mais exporter des produits de qualité». «Il faut évaluer le marché, être en mesure de respec-

ter les cahiers des charges et les exigences de consommation du pays vers lequel on exporte, tout en assurant la disponibilité permanente du produit», plaide-t-il. En outre, il a affirmé que «l'un des défis à relever par le secteur agricole consiste à garantir une augmentation significative de la production nationale en ciblant les filières stratégiques pour faire face aux besoins alimentaires de base de la population, réduire progressivement les importations et relancer les exportations». Dans ce cadre, M. Chadi a indiqué que la stratégie de son ministère vise à répondre au défi de la sécurité alimentaire avec un «nouveau modèle agricole structuré principalement autour de l'investissement privé comme nouveau moteur de la croissance agricole, notamment dans le cadre de Partenariat public-privé et privé-privé». Ce modèle repose aussi sur le développement soutenu des filières stratégiques dont les céréales, le lait, les fourrages et viandes.

Plusieurs défis restent à relever

Néanmoins, le même responsable regrette le fait que cette dynamique de production doit être consolidée par le renforcement des capacités de transformation, de conserva-

tion et de stockage sous froid des produits agricoles, notamment pour les fruits et légumes.

Aussi, l'amélioration du fonctionnement des circuits de distribution des produits agricoles et alimentaires, a-t-il insisté, doit être encadrée par une organisation interprofessionnelle efficace des filières et par l'avènement de la grande distribution moderne qui devrait induire une transformation positive de toutes les chaînes de valeur des filières agricoles et agro-industrielles.

Par ailleurs, il a fait savoir que la valeur de la production agricole a atteint plus de 3 000 milliards DA en 2016, soit l'équivalent de près de 30 milliards de dollars, contre 359 milliards de DA (5 milliards de dollars) en 2000, soit une contribution substantielle du secteur de l'agriculture dans le PIB de l'ordre de 12% contre 8% en 2000.

Enfin, il a fait savoir que les volumes de production dans les filières principales vont continuer à progresser à l'horizon 2022 : 53 millions de quintaux de céréales, 69,5 millions de quintaux de pomme de terre, 11 millions de quintaux de dattes, 6,3 millions quintaux de viandes rouges, 6,7 millions de quintaux de viandes blanches et 4,8 milliards de litres de lait frais.

Louiza Ait Ramdane

-Projet de règlement intérieur de l'APN à la commission des affaires juridiques

L'absentéisme parlementaire au centre du débat

■ *Allons-nous vers un changement des mœurs des parlementaires ? C'est en tout cas ce que laisse espérer cette démarche de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés qui se penche actuellement particulièrement, dans le cadre de l'élaboration du projet de règlement intérieur de l'APN, sur la question de la présence et de l'assiduité des députés aux travaux de l'hémicycle ainsi que celle de l'incompatibilité avec le mandat parlementaire.*

Par Lynda Naili

La question relative à la présence aux travaux de l'Assemblée populaire nationale (APN) et les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire ont été au centre du débat au niveau de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés qui a poursuivi ses travaux mardi dans le cadre de l'élaboration du projet de règlement intérieur de l'APN, a en effet indiqué un communiqué de l'APN. Précisant à l'occasion que les interventions au niveau de ladite commission ont porté dans l'ensemble sur «les dispositions constitutionnelles, notamment celles portant renforcement du rôle de contrôle et de représentation des membres du Parlement, le droit d'opposition parlementaire ainsi que la question relative à la présence aux travaux de l'APN et les cas d'incompatibilité avec le mandat parlementaire». A ce sujet, poursuit la même source, le président de la Commission, Cherif Nezar, a indiqué que «les larges consultations menées par la commission et l'audition des spécialistes et experts visent à élaborer un texte cohérent avec les principes de la Constitution de 2016». En effet, le prochain règlement intérieur de l'APN rendant obligatoire la présence des députés, une fois en vigueur, prévoit à cet effet une série de mesures visant à obliger les députés à assister aux travaux des plénières. Pour ce faire, des mesures édictant soit des punitions sur salaires ou à l'inverse une indemnité de présence pour inciter les élus à assister aux débats seront, semble-t-il, y introduites. Mieux.



En cas d'absence, les élus se verront dans l'obligation de fournir des justifications. Révélateur de la déliquescence de la chose politique et désintéressé affiché par les élus au travail législatif, l'absentéisme parlementaire est devenu un phénomène flagrant. Avec un hémicycle pratiquement déserté quasiment toute l'année, outre le problème d'éthique, pose un sérieux problème au bon fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale au point d'arriver à paralyser ses travaux et perturber sérieusement le programme de cette institution. La majorité des députés vides d'idées et de propositions, se sont vite faits adeptes du mandat buissonnier tout en jouissant néanmoins à bénéficier d'une rente de 30 millions par mois et des privilèges de leur fonction. Portés aux abonnés absents durant pratiquement les deux sessions de l'année, profitant du vide juridique et réglementaire, ils s'absentent en toute

quiétude des séances de travaux sans rendre de compte, ni encourir des sanctions encore moins d'être remerciés de leur poste. Pour les plus «assidus» d'entre eux, ils feront acte de présence à l'ouverture des débats ou aux séances des questions orales du gouvernement ou alors à toute autre cérémonie officielle, avant de s'esquiver à la première pause ou après le déjeuner. En dépit des multiples et vains rappels à l'ordre du président de l'Assemblée populaire nationale, les absences ont à maintes reprises atteint les centaines. Mieux. Certains députés n'ont jamais franchi le hall de l'APN. Oubliant voire occultant par la même occasion leur mission de représentant de la nation et donc des électeurs qui l'ont élu afin d'exprimer leurs inquiétudes et leurs attentes. Des électeurs dont le souvenir ressurgira dans la mémoire des députés à l'année même de leur fin de mandat où ils recommenceront à afficher

intérêt et monter une pseudo-écoute histoire de renouveler leur mandat. Sur cet état de fait, les concernés, évoquant l'inconvénient des trajets à répétition qu'ils effectuent depuis leur wilaya pour assister aux plénières, accuseront «le bureau de l'APN qui n'a pas bien agencé la programmation des projets de loi». Mais la réalité est tout autre faisant que le cumul des mandats et l'exercice d'une activité annexe à côté du mandat parlementaire demeurent les principales raisons du manque d'assiduité parlementaire. Un phénomène qui a battu des records lors de la dernière législature de 2012 aussi bien au sein de la chambre basse qu'à celui de la chambre haute. Ainsi, sachant que l'adoption des projets de loi exige la présence de 50% des membres de l'APN plus un, soit réunir au moins 232 députés sur 462, faisant que bien souvent les débats ont été clôturés en un temps record quand même il s'agissait d'un projet de loi important, ou alors des projets loi ont été votés en l'absence du quorum voire reportés parce que bien des sessions plénières ont été vides. Le dernier épisode en mémoire illustrant ce phénomène de l'absentéisme à l'APN date de fin janvier dernier, où le gouverneur de la Banque d'Algérie s'est senti offensé de devoir présenter le bilan de la situation économique et financière du pays à fin septembre 2016, devant une cinquantaine de députés. Une situation telle que des groupes parlementaires, notamment ceux de l'opposition, ont proposé une révision de la loi portant règlement intérieur de l'APN.

L. N.

Adjudication

12 titres miniers attribués pour près de 250 millions de DA

L'Agence nationale des activités minières (Anam) a attribué mercredi douze sites miniers pour exploration sur un total de 18 sites mis en adjudication, pour un montant global de 249,4 millions de DA. Ces titres ont été octroyés à l'issue de la 47^e session d'adjudication de la petite et moyenne mine dont l'appel d'offres national et international avait été lancé en novembre dernier. Il a ainsi été procédé à l'ouverture de 33 plis dont cinq ont été rejetés pour non-respect des exigences requises dans le cadre des opérations d'ouverture des plis (non conformité de statut, de chèque ou de documents). Sur les 18 sites proposés (calcaire, argile, gypse, tuf), six n'ont reçu aucune offre, alors que les soumissionnaires ont été particulièrement intéressés par les mines de calcaire et de tuf dont certaines ont, d'ailleurs, attiré plusieurs investisseurs. Ainsi, les 12 titres attribués concernent sept sites de calcaire dans les wilayas, respectivement, d'Adrar (4 sites),

Illizi (1), Laghouat (1), Mila (1), trois sites d'argile dans les wilayas de Batna (1 site), Chlef (1) et El Bayadh (1), ainsi qu'un site de gypse dans la wilaya de Batna et un autre site de tuf dans la wilaya d'El Oued. L'offre financière la plus importante a atteint 110 millions DA pour un gisement de calcaire à Mila, alors que l'offre la plus faible a été d'un montant de 3,25 millions DA pour un gisement de calcaire à Adrar. Cet appel d'offres a porté sur dix sites de calcaire destinés à la production de granulats et de sable concassé, six sites d'argile et un site de tuf pour les travaux publics, et un autre site de gypse pour la production de plâtre. Ces sites, répartis à travers 11 wilayas, s'étalent sur des superficies allant de 5 à 90 hectares. Il s'agit des wilayas d'Adrar (5 sites), Batna (2), Laghouat (2), Chlef (1), El Bayadh (1), Khenchela (1), Illizi (1), Mila (1), Skikda (1), Tlemcen (1), et El Oued (1). Six autres sites n'ayant pas reçu d'offres, à savoir trois sites

de calcaire (Adrar, Skikda et Tlemcen) et trois autres d'argile (Khenchela, Adrar et Laghouat), a indiqué à la presse le président du comité de direction de l'Anam, Ahmed Razibauouene.

Attribution de sites miniers pour plus de 500 millions DA en 2017

Cette adjudication constitue la seconde et dernière opération effectuée au titre de l'exercice 2017, sachant que la première avait été effectuée en mai dernier ayant permis d'attribuer dix-huit sites miniers pour exploration (sur un total de 22 sites mis en adjudication) pour un montant de 263,5 millions de DA. Au titre de l'année 2017, l'Anam a ainsi attribué un total de 30 sites miniers pour un montant global de 513 millions de DA, contre 58 sites miniers (quatre adjudications) pour un montant global de 2 milliards DA en 2016.

Amine G.

LA QUESTION DU JOUR

Les chiffres objet de toutes les attentions

Suite de la page une

Des réserves de change qui croissent ou qui au contraire se réduisent ont une répercussion immédiate sur la scène politique. Il en est de même du taux d'inflation, à cette différence qu'il n'intéresse la classe politique et les médias que si sa tendance est à la hausse. S'il baisse, il sort du débat, ou quasiment. Et ce n'est pas seulement parce que c'est la servitude des médias de ne s'intéresser qu'aux trains qui ne sont pas à l'heure. Il en est autrement des réserves de change, qui pour ce qui les concerne impactent immédiatement le débat, bien sûr différemment, quand elles sont en augmentation aussi bien que quand elles sont en baisse. Au cours de 2017, leur montant n'a fait que baisser. Mais à l'évidence pas aussi vite que les opposants l'auraient voulu. Si cela ne tenait qu'à eux, le pays serait déjà réduit à s'endetter. Mais cela est de bonne guerre, en politique peut-être plus qu'ailleurs, le malheur des uns fait le bonheur des autres. Ce qu'il adviendra de ce montant l'année qui vient est de toute première importance. A coup sûr, les yeux seront rivés sur lui. Il n'y a que la santé du chef de l'Etat qui sera observée d'aus-si près. En 2017, ce montant et cette santé n'ont pas suivi le même cours. Le premier a eu tendance à baisser et l'autre à se maintenir. Qu'en sera-t-il l'année prochaine ? Comme vers la fin de cette année, le prix du baril de pétrole s'est sensiblement redressé par rapport à ce qu'il était à ses débuts, bien des calculs peuvent s'en trouver faussés. Mais il n'est pas interdit de penser que pour 2018 le chiffre vedette sera exceptionnellement celui de l'inflation. En effet, le financement non conventionnel, entré en vigueur les dernières semaines de 2017, aura eu le temps de produire ses effets inflationnistes, considérés comme inéluctables par beaucoup. L'inflation a été de 5,6% en novembre de l'année qui se termine. A en croire les autorités financières, elle devrait diminuer l'année prochaine, pour augmenter quelque peu en 2019. Aucune explication n'a été donnée de cette évolution, assez inattendue il faut bien le dire. On peut toutefois supposer que du fait même du financement non conventionnel, les autorités financières ont déjà planifié une décreuse plus importante de la masse monétaire au cours de 2018, si bien qu'au final il y aura plus de destruction que de création monétaire. On attend juste qu'elles expliquent comment elles comptent procéder.

M. H.

Cimenterie de Timegtane

Fleuron industriel et perspectives d'exportation

■ La dynamique de développement dans la wilaya d'Adrar s'est consolidée ces dernières années par d'importants projets socio-économiques structurants ayant contribué largement aussi bien au renforcement des infrastructures industrielles de la région qu'à l'amélioration des conditions de vie de la population locale.

Par Hassina T.

Ce bond «qualitatif» réalisé par cette wilaya de l'extrême Sud du pays s'est traduit par l'entrée en production dernièrement de la cimenterie de Timegtane, 270 km Est de la wilaya d'Adrar, un impressionnant fleuron industriel prometteur appelé à satisfaire les besoins du Grand Sud en ciment et d'ouvrir de nouvelles perspectives d'exportation de la matière.

Couvrant une superficie de 32 hectares, cette entité économique, inaugurée récemment par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia lors de sa dernière visite dans la région, offre une capacité de production initiale annuelle de 1,5 million de tonnes, toutes variétés de ciment, pour passer à une production, en plein régime d'exploitation, de trois millions de tonnes/an après mise en service du second train de production, ont expliqué à l'APS les responsables de cette unité.

Fruit d'un partenariat algéro-chinois pour un investissement de près de 21 milliards DA, et réalisée dans un délai «record» ne dépassant pas une année, cette cimenterie est appelée à propulser l'essor de développement aussi bien de cette wilaya que du Grand Sud du pays, à la faveur de la mise à la disposition et l'approvisionnement entreprises établies dans la région cette matière première.

Cette unité qui aura, entre autres retombées, la réduction du fardeau des importations du pays en ciment, assurera une production de différents type de ce produit, dont le ciment pétrolier avec une capacité de production annuelle de 300 000 tonnes en vue de répondre à la demande des entreprises pétrolières opérant dans la région.

Relevant du groupe El-Hamel Sidi Moussa à Adrar, cette cimenterie aura également un

impact positif sur l'emploi en contribuant indubitablement à la résorption du chômage à la faveur de la création de 400 postes permanents et 700 autres temporaires, ainsi que la relance d'autres activités y afférentes.

Le recours au partenariat avec la partie chinoise est motivé par la grande expérience dont elle (chinoise) jouit à échelle mondiale dans ce domaine, lui a conféré également la mission d'assurer, en vertu du contrat, la gestion de cette entité industrielle sur une période couvrant les sept premières années d'exploitation, en vue de permettre un transfert d'expérience et la formation des employés algériens sur les techniques modernes d'exploitation de ce type d'installations.

Perspectives d'autosuffisance et d'exportation

Le choix du site ayant servi d'assiette dans la commune de Timegtane pour ce projet, conforme aux normes international respectant l'environnement, tient compte divers facteurs logistiques, tels que la disponibilité de la matière première brute devant influencer positivement sur les coûts de production et la rentabilité de l'unité et, ainsi, sur



la compétitivité du prix du sac de ciment.

L'usine est l'une des rares à disposer de sa propre source d'énergie, car disposant d'une centrale électrique de 32 mégawatts lui assurant une continuité de ses activités sans aucune pression sur le réseau domestique de distribution publique d'électricité.

Les responsables de la cimenterie entendent atteindre une autosuffisance de la région

pour se tourner, par la suite, vers l'exportation du produit vers l'étranger, notamment les pays voisins et les autres du Sahel africain, surtout que les orientations des hautes autorités du pays visent à promouvoir les exportations hors-hydrocarbures et à réduire la facture des importations du ciment.

Ils fondent, pour ce faire, de larges espoirs sur le développement du réseau routier, toutes directions, notamment le tron-

çon reliant, sur 35 km, la cimenterie à la commune de Timegtane, et l'axe routier reliant, sur 170 km, la wilaya d'Adrar et la commune d'Aoulef, Nord de la wilaya.

Ce réseau routier, infrastructure primordiale, devra contribuer à l'amélioration des conditions d'acheminement du produit et d'exportation, notamment vers les pays africains limitrophes.

H. T./ APS

— Pour un cadre garantissant la légalité et le respect du droit international —

L'UIPA appelle à préserver le statut de l'ONU

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a appelé à préserver le statut des Nations unies, en tant que cadre universel garantissant la légalité et assurant le respect du droit international et à déployer tous les efforts pour préserver la Charte de l'ONU ainsi que ses valeurs et principes.

«L'UIPA a salué la résolution de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) rejetant la décision du président américain Donald Trump de reconnaître Al Qods comme capitale d'Israël», a annoncé un communiqué de l'UIPA rendu public. Les parlementaires arabes ont qualifié le vote de l'Assemblée générale des

Nations unies d'«historique» pour la cause palestinienne saluant la position des pays qui ont voté en faveur de cette décision «juste» et dénoncé la décision américaine qui constitue une violation «flagrante» de toutes les résolutions internationales relatives à la question palestinienne.

A travers sa résolution, l'Assemblée générale de l'ONU a consacré les valeurs de la démocratie, a souligné l'UIPA, relevant que les peuples arabes aspirent à une réforme du Conseil de sécurité, car il n'est pas logique qu'un seul Etat freine la volonté de la communauté internationale et viole ses décisions. «La ville d'Al Qods, de par son

statut historique et religieux et en tant que centre spirituel et symbolique pour l'ensemble des adeptes des religions monothéistes, ne sera jamais une capitale israélienne», a-t-elle insisté, regrettant le soutien de certains pays à la décision américaine lors du vote à l'Assemblée générale de l'ONU, considérant cet acte comme «un crime» contre la démocratie.

Le vote positif contre la décision américaine est «une victoire de la justice et de la raison», a soutenu l'organisation parlementaire, déplorant la décision américaine qui viole la légitimité internationale.

Hatem N.

— Prix du pétrole mercredi à Londres —

Le Brent à plus de 65 dollars

Les prix du pétrole reculaient mercredi en cours d'échanges européens alors que les investisseurs encaissent leurs bénéfices avant les fêtes de fin d'années.

En fin de matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 65,75 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 71 cents par rapport à la clôture de mardi.

Dans les échanges électroniques sur le New York

Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de février cédait 70 cents à 60,01 dollars.

En séance, le baril de Brent a atteint mardi 67,10 dollars, à son plus haut depuis mai 2015, tandis que le WTI a touché son plus haut depuis juin 2015 à 60,01 dollars.

«Les craintes que les prix pâtissent de l'annonce de la reprise début janvier de l'activité du pipeline de Forties (en mer du Nord) ont été effacées mardi par

la fermeture après une explosion d'un oléoduc en Libye», ont commenté les analystes de JBC Energy.

Le pipeline de Forties, par lequel passent habituellement l'équivalent d'entre 400 000 et 450 000 barils de pétrole chaque jour, est toujours fermé, mais son opérateur Ineos a affirmé mardi que les réparations étaient désormais finies et que des tests de pressurisation étaient en bonne voie. Ce pipeline représente 40% de la production bri-

tannique d'hydrocarbures en mer du Nord, et sa fermeture début décembre avait fait grimper les cours du Brent, dont le pétrole de Forties est un composant important.

Mais une explosion sur un oléoduc en Libye a retenu l'attention des marchés mardi.

«Le volume que cet oléoduc représente, entre 70 000 et 100 000 barils par jour, est bien inférieur au débit de Forties», a cependant souligné un analyste chez Petromatrix, qui a par

ailleurs noté qu'«une vague de froid s'abat sur les Etats-Unis, ce qui devrait doper la demande de produits distillés».

«Il faut se rappeler que les mouvements de prix des fins d'années dernières étaient en général le prolongement des tendances qui précédaient ces périodes, et ont été effacés» quand les acteurs du marché ont repris leur activité au début de l'année suivante, ont prévenu les analystes de JBC Energy.

Kheili O.

Industrie : lancement de trois enquêtes

Objectif, mieux connaître le tissu industriel national

■ Le ministère de l'Industrie et des Mines a lancé trois enquêtes pour mieux connaître le tissu industriel national, notamment celui du secteur privé pour pouvoir assurer le suivi, l'évaluation et l'appui à ses entreprises, a indiqué mardi à Alger, le secrétaire général de ce ministère, Kheiredine Medjoubi.

Par Salem K.

« **O**n doit connaître le tissu industriel national, ses produits et sa capacité de production pour pouvoir le défendre. Nous avons des données précises sur le secteur industriel public, ses capacités et sa production, mais pas suffisamment d'informations sur les entreprises privées. C'est pourquoi le ministère a lancé trois enquêtes pour mieux connaître le tissu industriel national afin d'assurer le suivi, l'évaluation et l'appui à ses entreprises », a précisé M. Medjoubi.

Il s'exprimait lors d'un panel sur l'industrie nationale, organisé en marge de la 26^e édition de la Foire de la production algérienne (FPA), tenue du 21 au 27 décembre au palais des expositions (Pins maritime-Alger) sous le thème « Economie diversifiée et performance à l'export ».

Soulignant qu'« on ne peut promouvoir la production nationale sans la connaître », M. Medjoubi a affirmé qu'une fois achevées, ces enquêtes permettront « de savoir exactement ce que nous produisons localement et mettre des barrières aux produits de l'importation afin de laisser place à la production nationale ».

A cet effet, le responsable a lancé un appel, notamment aux opérateurs privés, les sollicitant à communiquer la nature et les capacités de leur production, ce

qui permettra aux pouvoirs publics d'avoir une base de données susceptible de définir la nature de la production nationale, son volume et sa qualité pour mesurer sa capacité à répondre aux besoins nationaux dans les différents domaines et substituer aux importations.

S'agissant des barrières à mettre pour faire face au phénomène de l'importation au détriment du produit national, le responsable a assuré qu'en plus des barrières tarifaires, notamment les droits de douanes, l'Etat a mis plusieurs barrières non tarifaires à l'image des normes nationales et les cahiers de charges afin de promouvoir les produits issus des entreprises nationales, publiques ou privées. Par ailleurs, en réponse aux préoccupations des opérateurs privés, présents au panel, notamment l'indisponibilité du foncier industriel, M. Medjoubi a expliqué que depuis 1990 à ce jour, l'Etat a mis plus 30 000 hectares de foncier industriel sur le marché, dont plus de 50 % demeure inexploité, d'où, selon lui, la taxe de 5% sur la valeur vénale, prévue par la loi de finances 2018, à l'encontre des opérateurs disposants de foncier industriel non encore exploité. A une question sur la disponibilité de la main d'œuvre qualifiée, M. Medjoubi a assuré que l'Etat a décidé la réouverture de tous les centres de formation à travers le territoire national, permettant la formation et la qualification des techniciens supérieurs dans les différents métiers



PHD.R.

et filières pour accompagner l'émergence d'une industrie nationale avec des compétences locales.

Il a, en outre, affirmé le regroupement prochain des différents agences et instruments d'aide des entreprises, notamment ceux destinés aux PME en un guichet unique afin de faciliter les procédures de création et d'accompagnement de ces entreprises.

Création prochaine d'une agence pour le développement des PME et la promotion de l'innovation

Par ailleurs, le directeur général de la petite et moyenne entreprise (PME) auprès du ministère de l'Industrie et des Mines, Mourad Aarif, a révélé à l'APS en marge du panel, la création prochaine d'une agence pour le développement des PME et la promotion de l'innovation, un instrument de l'Etat en matière

de mise en œuvre de la politique de développement de ces entreprises.

Précisant que son texte a déjà été élaboré et transmis au secrétariat général du Gouvernement pour approbation et promulgation, cette agence qui verra le jour au cours du premier trimestre 2018, devra, selon M. Aarif, implanter toute la politique destinée à la modernisation et l'amélioration de la compétitivité des PME, appui aux PME pour l'homologation de leurs produits, ainsi que l'accompagnement des sous-traitants et le start-up en matière de financement.

Cette nouvelle agence devrait substituer à l'actuelle agence nationale de développement de des PME et jouira de plus de prérogatives et champs d'intervention afin de combler les insuffisances enregistrées, notamment en matière de ressources financières suffisantes et ressources humaines qualifiées, a-t-il expliqué.

Selon les chiffres avancés par

M. Aarif lors du panel, le secteur de la PME en Algérie est composé de 1 022 000 entreprises actives dans les différents secteurs et filières, essentiellement dans les services et le BTPH, alors que 9% seulement sont dans les industries manufacturières, ajoutant que 97% de ce tissu sont des toute petite entreprise (TPE), employant moins de 10 employés.

Dans ce sens, le responsable a indiqué que l'objectif du ministère est d'abord la densification de ce tissu pour atteindre la moyenne internationale de 40 PME/1 000 habitants, alors qu'à actuellement elle est de 20 PME/1 000 habitants en Algérie, ce qui nécessite la création de 1,5 millions de nouvelles PME, mais également la transformation des TPE qui sont à une moyenne de 3 employés à des PME de plus de 10 employés.

L'autre effort que le ministère mène est celui de la diversification de ces PME, leur permettant d'être plus présentes dans les filières industrielles, notamment les nouvelles filières de l'économie digitale, ainsi que l'amélioration de leur compétitivité, leur offre et leur disposition à aller vers l'exportation.

La distribution géographique des PME algériennes, concentrées au nord du pays, alors que la moyenne est inférieure à 10 PME/1 000 habitants dans les hauts-plateaux et le sud, est également un défi que le ministère a relevé pour « mieux équilibrer » la présence de ce tissu à travers le territoire national, a expliqué M. Aarif. Il a assuré, dans ce sens, que la nouvelle loi des PME est déjà mise en œuvre à travers le territoire national et le ministère s'attend à des « résultats probants », non seulement dans le développement des PME, mais également dans l'émergence d'un tissu diversifié de sous-traitance nationale dans les différentes filières industrielles.

Rachid T.

S. K./APS

Secteur de la pêche à Tlemcen

Plus de 200 projets d'investissement identifiés

Plus de 212 projets d'investissement dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture ont été identifiés par la direction de la wilaya de Tlemcen en vue de la redynamisation de ces deux secteurs, a-t-on appris mercredi auprès de cette administration. Ces projets, dont 184 pour la pêche et 28 pour l'aquaculture, généreront, respectivement, quelque 470 et 190 emplois directs, a-t-on affirmé, faisant savoir que la wilaya de Tlemcen comptera, dès septembre 2018, un nouveau port de pêche, en cours de construction, à Sydna Youchâa. Un taux d'avancement des travaux de 82 pour cent est enregistré.

De même source, on souligne que pour exploiter cette infrastructure, il faudrait acquérir pas moins de 120 petits métiers, deux stations d'avitaillement, quatre unités de production de glace et deux unités de conditionnement de produits de la pêche. Il

est prévu également la réalisation de deux unités de réparation navale, deux élévateurs et deux entrepôts frigorifiques, dont trois pour l'abri de pêche de Honaine.

Le secteur doit aussi acquérir 30 motocycles isothermes, deux camions ateliers, un centre d'expédition et une unité de conserverie. Enfin, cinq unités de vente de matériels de pêche réparties à travers Honaine, Marsa Ben M'hidi et Sydna Youchâa, doivent être ouvertes, ajoute-t-on encore.

S'agissant de l'aquaculture, la direction signale quatre projets en conchyliculture, cinq en pisciculture marine en cages flottantes, dix fermes d'élevage des poissons d'eau douce en étangs (intégration agriculture-pisciculture), une unité de transformation de poissons d'eau douce, une unité de fabrication d'aliments pour poissons d'eau douce et sept projets de pêche continentale.

Pour cette dernière filière, la direction signale qu'une production de 43,107 tonnes de poisson d'eau douce a été enregistrée cette année 2017, grâce à l'ensemencement des cinq barrages et une retenue collinaire de la wilaya. Ces plans d'eau ont bénéficié, depuis 2006, de treize opérations d'ensemencement. Enfin, sept concessions ont été attribuées pour l'exploitation des barrages de Sidi Abdelli, Hammam Boughrara et Sekkak. La production moyenne de la pêche continentale, durant ces cinq dernières années, est de 12 tonnes/an.

Enfin, la même direction a recensé pas moins de 540 bassins pouvant être ensemencés dans le cadre de la pisciculture intégrée. Sur ce potentiel, seuls 56 sont ensemencés et assurent une production d'environ 6,5 tonnes destinées à l'autoconsommation, précise-t-on de même source.

Ansej de Béjaïa

Rééchelonnement des crédits d'investissement

■ L'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) a financé 157 projets de création de micro-entreprises en faveur de jeunes diplômés, notamment de l'université et de la formation professionnelle, depuis le début de l'année en cours, selon un bilan communiqué, avant-hier, par Chafik Kebiche, directeur de l'antenne de Béjaïa.



Par Hocine Cherfa

Selon toujours ce responsable, ces projets ont permis la création de 448 postes d'emploi directs. Le secteur des prestations de services arrive en premier, avec 58 projets financés, suivi du bâtiment et les travaux publics, l'hydraulique avec 41 projets, l'industrie et maintenant

ce (23), professions libérales (21), la pêche et l'agriculture (10) et l'artisanat (4). Pour les professions libérales, l'Ansej a financé notamment la création de cabinets médicaux et bureaux d'architectes. Le montant global du financement de ces 157 projets a dépassé les 915 millions DA, dont 60 millions relèvent de l'investissement de l'Ansej, a-t-il souligné. «Le dispositif a financé,

depuis l'ouverture de son antenne à Béjaïa, plus de 18 500 projets, lesquels ont généré pas moins de 44 300 postes de travail directs», a indiqué M. Kebiche qui a annoncé que le ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité sociale a adopté des dispositions favorables au profit des promoteurs en difficulté, notamment ceux qui n'arrivent pas à rembourser leurs cré-

ditions. Ce dispositif consiste en le rééchelonnement des crédits et dettes avec un ajournement des échéanciers de huit mois, soit jusqu'à la fin du mois de juin prochain. «Les jeunes promoteurs ayant bénéficié de crédits avant mars 2011 sont concernés par une opération de rééchelonnement des crédits jusqu'au 30 juin 2018», a-t-il déclaré. «Cette mesure supprime également les pénalités de retard dans le remboursement des crédits octroyés», a-t-il expliqué. «Mais les intérêts dus aux banques ne sont pas pris en charge», a-t-il précisé. Ils sont environ 250 promoteurs ayant sollicité «l'annulation», récemment, de leurs dettes lors d'une série d'actions de protestations devant les différents dispositifs de création d'emploi dont l'Ansej, la Cnac et l'Angem. Ces jeunes promoteurs ayant créé des micro-entreprises dans le cadre de ces dispositifs étatiques, en situation de difficultés financières, ont réclamé au cours de leur mouvement «l'arrêt des poursuites judiciaires» engagées à leur encontre. Ces derniers sont regroupés dans un Collectif d'appui à la micro-entreprise (CAME) dans la wilaya de Béjaïa. Ils ont placardé leur déclaration et revendications dans toutes les localités de la

wilaya de Béjaïa. Ces promoteurs ont dénoncé «une campagne massive lancée par les banques et les différents organismes d'aide à l'emploi de jeunes par le biais des huissiers de justice à l'encontre des jeunes promoteurs en difficulté». Ces jeunes investisseurs exigent également l'accès aux marchés publics et la réglementation de la sous-traitance, l'exonération totale d'impôts pour la micro-entreprise, l'accès au foncier, et la suppression des intérêts bancaires, un accompagnement digne de ce nom par des formations sur la gestion de l'entreprise et autres procédures inhérentes, attribution d'une période de différé pour les promoteurs, etc...

H. C.

Mostaganem Saisie de 6 800 kg de pommes de contrebande dans un container provenant de Marseille

UNE SAISIE de 6 870 kg de pommes a été opérée mardi au port de Mostaganem à l'intérieur d'un container provenant de Marseille (France), pour fausse déclaration, a-t-on appris de source douanière. Les douaniers au niveau du port commercial ont découvert 509 caisses pleines de trois espèces de pommes destinées à la contrebande lors d'un contrôle ordinaire d'un container provenant du port de Marseille (France) via un port d'Espagne, a-t-on indiqué. Le container a fait l'objet d'une fausse déclaration d'un ressortissant algérien résidant à l'étranger, selon laquelle il contenait des effets personnels et bagages en prévision du déménagement et du retour définitif au pays, a-t-on fait savoir.

Un procès-verbal établi contre le mis en cause pour contrebande et fausse déclaration sera soumis à la justice, a-t-on ajouté signalant que la marchandise saisie est d'une valeur estimée à 1,37 million DA.

La Direction générale des Douanes a insisté, dernièrement, sur l'importance du contrôle minutieux de tous les containers provenant de l'étranger et une déclaration de citoyens algériens résidant à l'étranger dans le cadre des procédures de déménagement. Des contrebandiers recourent, dernièrement, à ce moyen pour introduire des produits où la loi exige une autorisation d'importation ou sont interdits d'importation, a-t-on souligné.

R. R.

El Bayadh

Plus de 1 400 placements au titre de contrats de travail classiques

Plus de 1 400 jeunes ont été placés dans divers emplois, dans le cadre des contrats de travail classiques, depuis le début de l'année en cours et jusqu'à la première semaine du mois de décembre courant, a-t-on appris mardi du directeur de

l'agence de wilaya de l'emploi.

Sayoud Ahmed a indiqué que ces postes destinés aux jeunes concernent en grande partie les services avec un total de 575 postes, puis le secteur agricole (271) et le restant réparti entre les autres secteurs. Le même

responsable a déclaré que le nombre d'emplois classiques offerts et reçus par l'Anem a atteint, à la même période, 1 783 postes. Par ailleurs, il a été relevé, durant la même période, environ 600 emplois au titre du Contrat de travail aidé (CTA),

10 000 dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), a-t-on fait savoir. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'agence de wilaya de l'emploi a atteint plus de 18 000 dont 3 230 universitaires.

Safy T.

Khenchela

Plus de 3 000 demandeurs d'emploi placés depuis janvier dernier

Au total 3 042 demandeurs d'emploi de la wilaya de Khenchela ont été placés depuis le début de l'année 2017 dans différentes entreprises économiques, a révélé le chargé de communication de l'antenne locale de l'Agence nationale de l'emploi (Anem).

«En 2017, le nombre de demandeurs d'emploi placés a été estimé à 3 042 personnes contre 3 646 offres d'emploi», a indiqué Zouhir Mahmoudi à l'APS, rappelant

qu'«en 2016, pas moins de 4 390 placements ont été effectués contre 6 440 offres d'emploi».

Un plan de travail a été élaboré par l'antenne locale de l'Anem en vue de signer «prochainement» des conventions avec l'université et le secteur de la formation et de l'enseignement professionnel avec la participation d'entreprises économiques, dans le but d'organiser des journées d'information

destinées aux demandeurs d'emploi, a-t-il ajouté. Ce genre de manifestation constitue une opportunité pour l'Agence nationale de l'emploi afin de présenter les différents avantages destinés aux demandeurs d'emploi, notamment le service «El-Wassit» qui permet de traiter automatiquement les données selon plusieurs critères, entre autre l'expérience professionnelle et les qualifications.

S. T.

Durant la campagne agricole 2016-2017

Khenchela : production de plus de 48 millions de litres de lait

La wilaya de Khenchela a révisé au titre de la campagne agricole 2016-2017, une production de lait de 48,43 millions de litres dont 12 millions de litres ont été collectés, a indiqué mardi à l'APS un cadre de la direction des services agricoles (DSA).

La production de lait de vache a atteint 36,522 millions de litres parmi la quantité globale, le reste est réparti sur le lait

de chèvre et de brebis, a précisé le chef de bureau des statistiques à la DSA Imadeddine Mokdad, soulignant que plus de 11 500 vaches laitières sont recensées dans la wilaya.

La production laitière a connu une légère baisse dans cette wilaya par rapport à celle enregistrée au titre de la campagne agricole 2015-2016, marquée par la réalisation d'une production de 49,246 millions de litres,

dont 16 millions de litres ont été collectés, ajoute la même source.

La sécheresse et le déficit pluviométrique sont les facteurs qui ont contribué au recul de la production laitière, a estimé M. Mokdad.

La wilaya de Khenchela, a fait savoir le même responsable, qui dispose de 17 centres de collecte de lait, est un pôle dédié à la production laitière concentrée

dans cinq communes de la wilaya en l'occurrence les régions d'El Hamma, de Baghai, de N'sigha, de Remila et d'El Mahmal.

La quantité de lait produite dans la wilaya a connu une hausse ces dernières années, où seuls 36,553 millions de litres ont été dénombrés, au titre de la campagne agricole 2011-2012, a-t-on signalé à la DSA.

Mahi Y.



Tunisie

Dix partis envisagent de participer aux prochaines municipales avec des listes de coalition

■ Dix partis politiques ont décidé de participer aux élections municipales prévues le 6 mai 2018, avec des listes de coalition, a indiqué un communiqué publié mardi.



Par Yanis G.

Des critères objectifs seront adoptés pour garantir une large présence des compétences partisanes et des différentes composantes de la société civile et des indépendants, a

souligné le communiqué.

Réunis plus tôt dans la journée pour discuter des préparatifs pour les prochaines élections municipales, les partis ont convenu de l'importance de l'action commune pour relever les défis qui se posent au niveau

local. Ils ont insisté sur le besoin d'ouverture sur toutes les forces vives du pays pour réussir ces «*échéances historiques*».

«*Les élections municipales permettent une large participation des citoyens pour choisir leurs représentants dans les*

conseils régionaux et favorisent l'émergence d'une nouvelle génération de dirigeants dynamiques et compétents capables d'apporter le plus et de relever les défis futurs», selon la même source. Le communiqué est signé par Afek Tounes, Al Badil Ettounsi, Machrou Tounes, La Tunisie D'abord, Al-Joumhour, l'Avenir, Al-Massar, le parti du Travail patriotique et démocratique, La Rencontre démocratique et Al Moubadara.

Les élections municipales en Tunisie se tiendront le 6 mai 2018.

Les corps sécuritaires et les militaires voteront le 29 avril prochain.

Plus forte croissance au monde de la production d'huile d'olive

La Tunisie a enregistré la plus forte croissance au monde en ce qui concerne de la production d'huile d'olive pour la campagne 2017/18, selon la présidence du gouvernement. «*120% de croissance par rapport à la campagne*

précédente», selon les estimations du Conseil oléicole international (COI), citées dans une note économique de la présidence du gouvernement.

«*Grâce à une production de l'huile d'olive estimée, cette année, à 220 000 tonnes, la Tunisie pointe au quatrième rang mondial*», a affirmé la même source. «*Des hausses de croissance sont également prévues en Turquie, autour de 287 000 t (+ 62%), au Maroc avec 140 000 t (+ 27%), en Algérie avec 80 000 t (+ 27%), en Argentine avec 37 500 t (+ 74%), en Jordanie et Egypte avec une production de 25 000 t, les deux augmentant de 25% et en Libye avec 18 000 t (+ 12%)*», selon le COI. «*La récolte mondiale d'huile d'olive devrait connaître une hausse de 14% (2894 mille tonnes) alors que la consommation devrait enregistrer une légère augmentation de 5% (2 954 mille tonnes)*», précise le COI.

Y. G./APS

Brahim Ghali :

La communauté internationale doit amener le Maroc à respecter la volonté de paix dans le Maghreb arabe

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a appelé la communauté internationale, mardi à Aghouinit (territoires sahraouis libérés) à «*amener la partie marocaine à respecter la volonté de paix et de coexistence dans le Maghreb arabe*».

Présidant l'ouverture d'une activité en marge du Concours militaire du Chahid El Ouali, M. Ghali a déclaré à la presse que «*le Front Polisario est prêt à contribuer à la construction du Maghreb arabe comme il se doit à condition que le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination soit respecté*».

Le secrétaire général du Front Polisario a demandé au Maroc de «*cesser sa politique de fuite en avant*» qui, a-t-il dit, «*n'infléchira pas la volonté du peuple sahraoui qui demeure attaché à son droit à l'autodétermination*».

M. Ghali a appelé le Maroc à suivre une politique d'action et de mise en œuvre des programmes de l'institution militaire sahraouie, a rappelé le secrétaire général du Front Polisario, ajoutant que la manœuvre militaire qui marque l'achèvement de l'exercice 2017 des activités militaires dans les territoires sahraouis libérés «*montre au monde entier que le peuple sahraoui est fermement attaché à ses territoires et qu'il poursuivra la résistance jusqu'au recouvrement de sa sou-*

veraineté sur l'ensemble de son territoire national sahraoui».

Des blessés graves parmi les manifestants sahraouis à Boujdour

Plusieurs citoyens et citoyennes sahraouis ont été blessés suite à la répression systématique des forces de l'occupation marocaine pour disperser une manifestation pacifique, organisée dans la ville occupée de Boujdour, en solidarité avec le détenu politique sahraoui Abdelmoula El-Hafidi en grève de la faim depuis plus de 2 semaines, indique mardi l'Agence de presse sahraouie (SAP).

«*Les forces de répression marocaines sont intervenues brutalement pour disperser les membres de la famille du détenu politique sahraoui Abdelmoula El-Hafidi en sit-in devant la demeure familiale avec de nombreux sympathisants sahraouis pour appeler à ce que le détenu sahraoui puisse jouir de ses droits légitimes que lui refuse l'administration pénitentiaire d'Oudaya (sud de Marrakech) où il est détenu et en grève de la faim depuis plus de 2 semaines*», a indiqué la SAP.

«*Les autorités d'occupation marocaines ont eu recours à la force absolue à travers le déploiement en grand nombre de ses appareils de répression, civils et militaires, causant ainsi des blessures à plusieurs sahraouis ayant participé au sit-in, dont la mère, les frères et soeur du détenu*», a précisé la même source.

Il est à rappeler que le détenu politique sahraoui Abdelmoula El-Hafidi se trouve

dans un très mauvais état de santé et souffre de complications liées à la grève de faim qu'il a entamée depuis plus de 2 semaines.

L'Organisation sahraouie contre la torture tient l'ONU «entièrement responsable de l'obstination et des attermolements du Maroc»

L'Association sahraouie contre la torture et la détention arbitraire dans les territoires sahraouis occupés a tenu, mardi à Aghouinit, (territoires sahraouis libérés), l'Organisation des nations unies (ONU) «*entièrement responsable de l'obstination et des attermolements du Maroc*».

Dans une déclaration à la presse, le président de l'Association, Ahmed Salem Abdelhay, a indiqué que la participation d'une délégation des droits de l'Homme venue des territoires sahraouis occupés aux différentes manœuvres militaires de l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS), a pour but de «*montrer au Maroc que le peuple sahraoui est uni sous l'égide du Front Polisario*».

«*Nous poursuivrons notre lutte jusqu'à la réalisation de l'indépendance du Sahara occidental, quoiqu'il nous en coûte*», a souligné le même responsable.

Le militant sahraoui des droits de l'Homme a mis en garde contre «*les retombées dans la région*», dont, a-t-il dit, «*le régime marocain, la France et les Etats-Unis seront les seuls responsables*».

Halim H.

Libye Un incendie sur un oléoduc provoque une baisse de la production

UN INCENDIE s'est déclaré mardi sur un important oléoduc qui achemine le brut du Sud libyen vers un terminal du nord-est du pays, provoquant une baisse de la production de plus de 70 000 barils par jour, a déploré la compagnie nationale de pétrole (NOC).

L'origine de l'incendie qui s'est déclaré dans la région de Mrada, à quelque 400 km au sud-ouest de Benghazi, «*n'a pas été encore déterminée*», a précisé la NOC dans un communiqué. La production a été déviée sur un autre oléoduc, a indiqué la compagnie qui prévoit tout de même une baisse de 70 000 à 100 000 barils par jour.

Une source de la NOC a précisé qu'«*une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de l'incendie, s'il s'agissait d'un incident technique ou d'un acte de sabotage ou terroriste*». L'oléoduc appartient à la compagnie pétrolière libyenne Waha Oil qui pompe autour de 250 000 barils/jour dans des champs pétroliers dans le Sud, pétrole ensuite acheminé vers le terminal d'Al-Sedra.

Waha Oil est une filiale de la NOC en joint-venture avec les compagnies américaines ConocoPhillips, Hess et Marathon Oil.

R. M.



Corée du Nord

Washington sanctionne deux Nord-Coréens impliqués dans le programme balistique

■ Les États-Unis ont sanctionné deux responsables nord-coréens dans la foulée d'une résolution de l'ONU durcissant les mesures de rétorsion contre Pyongyang, tandis que les chefs de la diplomatie américaine et russe ont estimé nécessaire d'engager des négociations sur son programme nucléaire.

Par Rosa C.

« Les deux parties partagent l'opinion que le programme de missile nucléaire nord-coréen est contraire aux exigences du Conseil de sécurité de l'ONU », a indiqué mardi le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué relatant un entretien téléphonique entre Sergueï Lavrov et Rex Tillerson. « Il a été souligné qu'il était nécessaire de passer d'un langage de sanctions à un processus de négociations dès que possible », a ajouté le ministère. Les sanctions américaines annoncées mardi visent Kim Jong Sik et Ri Pyong Chol, « des dirigeants des programmes balistiques » nord-coréens. Elles « s'inscrivent dans une campagne de pression maximale pour isoler la Corée du Nord et faire en sorte

que la péninsule coréenne soit entièrement dénucléarisée », a expliqué Steven Mnuchin, secrétaire américain au Trésor, cité dans un communiqué. La décision de geler les éventuels avoirs aux États-Unis et toutes transactions avec ces deux Nord-Coréens « fait suite à la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies vendredi, qui impose de nouvelles sanctions fortes contre la Corée du Nord pour l'empêcher de pouvoir lever des fonds illicites », a ajouté M. Mnuchin. Les quinze membres du Conseil de sécurité ont adopté vendredi à l'unanimité un texte américain durcissant les sanctions contre Pyongyang, en ciblant surtout le pétrole et les travailleurs nord-coréens installés à l'étranger. Kim Jong Sik et Ri Pyong Chol étaient visés par cette résolution, a précisé le ministère du Trésor. Une quinzaine de Nord-Coréens, la

plupart travaillant dans l'industrie bancaire, ont été ajoutés vendredi à la liste des personnes sanctionnées par l'ONU. Outre le gel de leurs actifs à l'étranger, ils sont interdits de visa dans le monde entier. Cette résolution cherche surtout à réduire drastiquement les approvisionnements en pétrole brut et raffiné, essentiels aux programmes nucléaires et balistiques, et à priver le régime des sommes cruciales envoyées par des dizaines de milliers de travailleurs nord-coréens forcés de s'expatrier. Pyongyang a qualifié d'« acte de guerre » ce neuvième train de sanctions onusiennes, dont les trois derniers ont été adoptés sous l'impulsion des Américains après des essais de missiles et un test nucléaire menés par la Corée du Nord. Washington avait déposé le 21 décembre un projet de résolution après des négociations avec la Chine, alliée de Pyongyang, à la suite d'un nouvel essai de missile balistique intercontinental (ICBM) le 28 novembre. Le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un a proclamé le 29 novembre que son pays était devenu un État nucléaire à part entière après avoir testé avec succès un nouveau type de missile capable, selon lui, de frap-



PH. > D. R.

per n'importe où aux États-Unis. Le président américain Donald Trump a menacé de « détruire totalement » la Corée du Nord en cas d'attaque contre son pays, surnommant le dirigeant nord-coréen « l'homme-fusée ». Lors de son entretien avec M. Tillerson qui s'est déroulé à l'initiative de Washington, Sergueï Lavrov a « une nouvelle fois souligné qu'il était inadmissible d'exacerber les tensions autour de la péninsule coréenne par la rhétorique agressive de Washington envers Pyongyang et par l'augmentation des préparatifs militaires dans la région », a indiqué le ministère russe des Affaires étrangères. Le régime nord-coréen a considérablement accéléré ces deux dernières années le développement des programmes interdits, en multipliant les essais nucléaires et balistiques : depuis septembre

2016, il a mené un essai nucléaire – son sixième – et plusieurs tirs de missiles. Et, selon le quotidien sud-coréen JoongAng Ilbo, la Corée du Nord prépare un nouveau lancement de satellite. « Nous avons récemment appris par différents canaux que le Nord a achevé un nouveau satellite appelé Kwangmyongsong-5 », a déclaré lundi une source gouvernementale non identifiée au journal. « Leur projet est de mettre sur orbite un satellite équipé de caméras et d'instruments de télécommunication ». Mais pour certains experts, le programme spatial développé par la Corée du Nord n'est qu'une couverture pour la mise au point de son programme balistique. Après des années d'échecs successifs, le pays aurait réussi en décembre 2012 à placer un satellite en orbite.

R. C.



Points chauds

Accueil

Par Fouzia Mahmoudi

Si pour beaucoup Macron et son mouvement représentent une fusion du capitalisme économique de la droite et du libéralisme social de la gauche, cela n'empêche pas qu'il ait beaucoup d'opposants, que cela soit à gauche ou à droite. Cette semaine, à l'occasion de la divulgation des mesures du gouvernement concernant l'immigration, la gauche se déchaîne contre le président, mais surtout contre son ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, qui a ces derniers jours fait l'objet d'un nombre considérable d'attaques. En effet, depuis quelques jours, les annonces du gouvernement sur sa politique d'immigration et d'accueil des migrants suscitent beaucoup de critiques. Et en première ligne, on trouve Gérard Collomb, qui incarne les décisions de l'exécutif sur ces questions sensibles. Une situation que l'ancien maire de Lyon vivrait difficilement d'après des révélations du « Canard enchaîné », dans son édition parue hier. « Le procès que l'on me fait est assez malhonnête. Si l'on veut vraiment agir pour protéger les migrants qui risquent leur vie dans les pays dont ils viennent, il faut bien savoir qui est qui. Et s'ils ont droit à l'asile politique ou pas. Car si ce sont des Syriens, des Érythréens ou des Soudanais, ce n'est pas la même chose que s'ils sont Sénégalais », aurait déploré Gérard Collomb auprès de ses proches. « J'en ai un peu marre de passer pour le facho de service ». Le ministre de l'Intérieur se trouverait aussi peu soutenu par les autres membres du gouvernement, rapporte l'hebdomadaire. « Du côté du gouvernement, on ne se bouscule pas pour me soutenir. J'ai plutôt l'impression qu'Édouard Philippe compte les points, reçoit les associations, mais ne se mouille pas ». Gérard Collomb se retrouve sous le feu des critiques depuis la présentation de son projet de loi sur l'immigration. Un projet de loi qui prévoit notamment un recensement des migrants dans les centres d'hébergement d'urgence, via des « équipes mobiles » de fonctionnaires de l'État. Une mesure qui provoque la polémique, y compris dans les rangs des députés de la majorité. Mais c'est surtout à gauche que cette annonce a fait le plus de bruit. Dans un entretien accordé au « Parisien », Benoît Hamon fustige la politique migratoire dictée par Macron et accuse le chef de l'État de s'être « vallsisé ». « Macron a été vallsisé sur les questions d'immigration », tranche le fondateur du mouvement Génération.s. « Il faut reconnaître à Valls une honnêteté que Macron n'a pas. Valls a dénoncé la politique d'hospitalité à l'égard des migrants portée par Merkel. Macron, lui, l'approuvait, et finalement fait du Valls. Macron est malhonnête sur ces questions. Sa politique est malveillante à l'égard de ceux qui sont les plus vulnérables. Ce que fait Macron, Sarkozy n'a même pas osé le faire ! ». Reste à savoir si les critiques incessantes qu'a récoltées l'annonce de ces mesures aura une incidence sur leur application, ou si Macron, sûr de son fait, mènera à bout sa politique. F. M.

Bosnie

Une Croate condamnée à 14 ans de prison pour crimes de guerre

Une ancienne militaire croate, Azra Basic, a été condamnée hier par un tribunal de Sarajevo à 14 ans de prison pour crimes de guerre, la plus lourde peine prononcée contre une femme pour des crimes commis pendant le conflit bosnien des années 1990. Azra Basic, 58 ans, a été extradée vers la Bosnie fin 2016 par les États-Unis où elle avait émigré après le conflit intercommunautaire bosnien (1992-95, 100 000 morts). Elle a été arrêtée en 2011 à la demande de la justice bosnienne. Jugée depuis janvier, elle a été reconnue coupable de crimes contre des civils serbes détenus en avril 1992 dans la

région de la ville de Derventa (nord). « Ce tribunal vous condamne à 14 ans de prison », a déclaré le juge Sead Djikic, soulignant « la cruauté particulière de l'inculpée » lorsqu'elle commettait des crimes. Décrite par certains témoins comme « la maîtresse de la vie et de la mort » à l'époque des faits, Azra Basic a notamment été reconnue coupable d'avoir tué le détenu Blagoje Djuras. Alors qu'il était à genoux et retenu par deux autres détenus, après avoir été battu, « Azra Basic s'est rapprochée de Blagoje Djuras, avec un couteau dans la main qu'elle lui a enfoncé dans le cou », a dit le juge. Seule ou avec d'autres mili-

taires, elle a aussi torturé une dizaine d'autres détenus, en les assénant de coups de pied, de poing, de batte de baseball, ou en dessinant avec un couteau des croix sur leur peau, notamment « sur le dos » et « sur le front », a raconté le juge. Ces scènes de torture ont eu lieu dans une salle de spectacle où des prisonniers avaient été amenés avant d'être enfermés. Azra Basic fait partie d'une dizaine de femmes inculpées ou condamnées pour des crimes lors du conflit bosnien. Une vingtaine d'autres feraient l'objet d'enquêtes. Plusieurs centaines d'hommes ont été condamnés pour crimes de guerre.

Jérusalem

La station de train près du mur des Lamentations portera le nom de Trump

Israël va donner le nom de Donald Trump à la station de train qu'il entend construire près du mur des Lamentations, haut lieu du judaïsme situé dans la Vieille ville à Jérusalem-Est annexée, a décidé le ministre des Transports.

Le ministre, Israël Katz, a décidé mardi d'adopter les

recommandations d'un comité visant à prolonger jusque dans le quartier juif de la Vieille ville la future ligne à grande vitesse entre Tel-Aviv et Jérusalem, et à établir une station à quelques dizaines de mètres du mur des Lamentations, ont indiqué ses services dans un communiqué consulté hier par l'AFP.

Cet arrêt s'appellera « Donald John Trump », a décidé le ministre, « en raison de sa décision historique et courageuse de reconnaître Jérusalem comme la capitale de l'État d'Israël et de sa contribution au renforcement du statut de Jérusalem comme capitale du peuple juif et de l'État d'Israël ».



Salon national d'arts plastiques d'Oran

Un vibrant hommage au regretté Bachir Belhouari

■ La sixième édition du Salon national d'arts plastiques, ouvert mardi soir au musée national «Ahmed Zabana» d'Oran, est une occasion de revisiter la mémoire du regretté artiste-peintre Bachir Belhouari, en guise de reconnaissance à ce qu'il a donné pour le développement des arts plastiques en Algérie.

Par Abla Selles

La nouvelle édition du Salon national d'arts plastiques d'Oran, ouverte mardi soir, propose aux visiteurs quarante tableaux de jeunes artistes de différentes wilayas du pays traitant de thèmes divers mettant en valeur les écoles d'art dont celles de l'impressionnisme, de l'abstrait, du réalisme, du surréalisme et de l'art contemporain, a indiqué le conseiller principal de la maison de la culture, Neskif-Ahmed.

De son côté, le directeur de la culture, Kouider Bouziane, a souligné à l'ouverture de cette édition : «Cette manifestation de trois jours constitue une occasion pour encourager des jeunes talents en quête d'illustration sur la scène artistique».

«L'évènement vise à réaffirmer le soutien des établissements culturels aux jeunes créateurs, à ouvrir le champ à la rencontre d'une pléiade d'anciens peintres pour échanger les expériences et garantir la pérennité de l'art plastique», a déclaré pour sa part la directrice de la maison de la culture, Kouadri Bakhta, lors de ce salon qui a vu la présence de figures artistiques célèbres, dont Mohamed Oulhaci, Abdelkader Boukherassat et le sculpteur Zaki Salem résidant à Boussaada (wilaya de M'sila).

De jeunes créateurs ont été encouragés à l'unanimité dans leurs interventions que le défunt Bachir Belhouari, un des doyens des arts plastiques à l'ouest du pays, avait contribué à la formation d'une génération de jeunes peintres et à leur accompagnement en matière



de recherche dans le domaine des arts plastiques.

L'artiste-peintre a encouragé

les jeunes à prendre part à plusieurs expositions artistiques pour approfondir leurs connais-

sances dans le contact avec l'élite et promouvoir leurs talents, a-t-on relevé.

En hommage à cet artiste, la maison de la culture «Zeddour Brahim Belkacem», initiatrice de cette manifestation, a réservé une partie de l'exposition aux œuvres artistiques de Bachir Belhouari, dont sa dernière toile où il met en exergue la beauté architecturale du théâtre régional «Abdelkader Alloula» d'Oran, en plus de la projection d'un documentaire sur sa vie, son parcours artistique en présence de membres de sa famille.

Bachir Belhouari, décédé le 28 décembre 2016, était enseignant et directeur des études à l'école des Beaux-arts d'Oran, chercheur en arts plastiques et artiste créateur.

Le Salon national des arts plastiques, auquel contribue le musée public national «Ahmed Zabana», prévoit un concours de dessin avec les artistes et une conférence sur le thème : «L'image et les orientalistes», animée par l'universitaire Mohamed Hamdane de l'école des Beaux-arts d'Oran.

A.S.

Festival du théâtre professionnel d'Alger

L'adaptation des œuvres littéraires au théâtre en débat

Des hommes de théâtre et des écrivains ont évoqué mardi au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi, la problématique de l'adaptation des œuvres littéraires au théâtre, dans le cadre de conférences organisées en marge de la 12^e édition du Festival national du théâtre professionnel (FNTP). Les participants à la conférence intitulée «De la narration littéraire à la scène théâtrale» ont débattu de la question de l'adaptation, sous tous les angles, en exposant leurs propres expériences. Le romancier

et nouvelliste Mohamed Bourahla, ayant déjà adapté plusieurs œuvres littéraires pour le 4^e art, a rappelé l'ancienne polémique liée à ce sujet, d'autant que certains qualifient l'adaptation et la traduction «de trahison et de calque d'autres genres littéraires». Selon lui, l'adaptation d'œuvres littéraires se veut une réécriture du texte initial pour en faire une nouvelle création littéraire. Le dramaturge et metteur en scène Mourad Senouci a évoqué sa propre expérience en matière d'adaptation théâtrale notamment à travers l'adapta-

tion au théâtre du roman de Ouassini Laaredj «Ountha essarab» (Femme mirage), devenue «Imraa min waraq» (titre de la pièce théâtrale). Pour le romancier Ouassini Laaredj, la pièce théâtrale, fruit de l'adaptation littéraire, offre une nouvelle chance au roman de parvenir au public, car elle permet de «conférer une dimension humaine» à l'œuvre originale. La rencontre a permis aux hommes de théâtre et aux romanciers présents, entre partisans et opposants, d'exprimer leurs avis sur la question.

L.B.

Biennale nationale de gravures rupestres à Tamanrasset

Plus de vingt plasticiens au rendez-vous

Pas moins de 25 plasticiens, issus de différentes régions du pays, prennent part à la Biennale nationale de gravures rupestres ouverte mardi en début de soirée à la maison de la culture de Tamanrasset.

Cette manifestation (26-28

décembre) se fixe comme objectifs la vulgarisation de la gravure rupestre, les voies de sa préservation et la valorisation en tant que valeur civilisationnelle et patrimoine protégé et la mise en exergue de l'importance scientifique et culturelle des compo-

santes de ce genre d'arts plastiques en vue de le léguer pour consolider l'identité nationale, a indiqué le directeur de la maison de la culture, Mohamed Heniya.

Cet évènement culturel a enregistré une forte participation des plasticiens locaux venus

tirer profit des expériences et de se mesurer à leurs pairs d'autres régions du pays, a indiqué, de son côté, le responsable de cette édition, Abdelkader Gouaiche. Cette manifestation sera mise à profit pour rendre hommage à un des grands plasticiens algériens, en l'occurrence Sid Ahmed Stambouli Benyoucef, ancien directeur de l'école régionale des beaux arts de Mostaganem, et diplômé en 1977 de l'académie des arts plastiques de Paris (France).

Le programme de ce rendez-vous artistique national qui constitue une opportunité pour les peintres et artistes de s'initier aux techniques de cet art, prévoit également l'organisation d'un atelier de formation en gravure rupestre en direction des enfants et amateurs, qui seront encadrés par des artistes spécialistes, ainsi que l'animation de communications afférentes au thème.

F.H.

Journées hivernales de la lecture publique et de la distraction
Affluence remarquable des jeunes à Jijel

Une affluence remarquable a marqué pour la deuxième journée consécutive les journées hivernales de la lecture publique et de la distraction qui se tiennent à la maison de la culture «Omar Oussedik». Organisées par la bibliothèque principale de lecture publique en collaboration avec la maison de la culture, cette manifestation culturelle qui devra se poursuivre jusqu'au 4 janvier prochain a pour objectif «la promotion de la lecture chez les enfants», a déclaré le responsable de la maison de la culture, Mahfoud Fetouci. Plus de 150 enfants ont participé aux différents ateliers de dessin, de calligraphie arabe et de contes, encadrés par des animatrices et des calligraphes de plusieurs établissements culturels. Par ailleurs, les enfants ont assisté à un spectacle de clown pré-

senté par l'association culturelle «El Riane» de Jijel «Hia nelaab maa Louna» et un conte animé par Mehailia Naima intitulé «Bahloul». Outre une exposition de livres avec la participation de six maisons d'édition, le programme de ces journées comporte aussi un récital poétique présenté par des artistes locaux : Salah Souied et Aïssem Kerdide, aussi que des spectacles de magie par Ammar Boussouf. Une communication sur la lecture publique, intitulée : «De la lecture papier à la lecture numérique» sera présentée par Mohamed Salah kherfi et une autre sur «Le rôle de la bibliothèque de l'enfant dans le développement de l'intelligence et l'élargissement du savoir» sera animée par Gueham Toufik de l'université Mohamed Seddik-Benyahia de Jijel.

M.K.

RENDEZ-VOUS
CULTURELS

Galerie des ateliers
Bouffée d'Art

Jusqu'au 13 janvier 2018 :
Exposition-vente collective de peintures avec les artistes Moussa Bourdine, Noureddine Chegrane, Moncef Guita et Rezki Zerarti.

Musée d'art moderne d'Oran
Jusqu'au 4 janvier 2018 :
Exposition collective «Art, Mature» de Abderrahmane Mekki, Mourad Belmekki, Othmane Mersali, Oulhaci Mohamed et Belhachemi Nouredine.



Coup-franc direct

Après moi le déluge

Par Mahfoud M.

Cela est devenu une fâcheuse habitude chez les dirigeants des clubs algériens que de saboter son successeur à la tête d'un quelconque club dès qu'il est débarqué. Cela s'est vérifié encore une fois à l'USM El Harrach, où le président destitué par les actionnaires, Fayçal Bensemra, a refusé de remettre les documents aux nouveaux dirigeants et a même intimé l'ordre à l'équipementier qui habille les joueurs et autres membres du staff technique de ne pas leur accorder les tenues avec lesquelles ils joueront le match de Coupe d'Algérie. C'est donc la politique de la terre brûlée qui est appliquée avec des dirigeants qui ne se soucient que de leur propre confort et qui ne veulent rien investir et lorsqu'ils partent ils ne laissent rien à ceux qui les remplacent et dans le même temps, ils tentent par tous les moyens de leur mettre les bâtons dans les roues pour qu'ils paraissent les seuls aptes à gérer. Il serait temps de mettre de l'ordre dans les clubs et d'emmener ces derniers à n'avoir dans leurs rangs que des gens censés vraiment donner ce plus qu'on attend d'eux en faisant le bon choix des dirigeants intègres et responsables. Même les responsables du football national ont leur part de responsabilité car ils se doivent de mettre des garde-vous pour ne pas permettre à n'importe qui de présider un club. **M. M.**

JAJ 2018

Ould Ali présent au rendez-vous du Caire

LE MINISTRE de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, prendra part au Caire (Egypte) les 5 et 6 janvier prochain à la réunion de coordination entre l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) et l'Union des Confédérations sportives africaines (UCSA) en vue d'apporter les dernières retouches aux Jeux africains de la jeunesse 2018 (JAJ) qu'abritera l'Algérie du 19 au 28 juillet prochain, a annoncé lundi le président de l'UCSA, l'égyptien Ahmed Nasser. En marge de l'audience que lui a accordée M. Ould Ali au siège du ministère, le président de l'organe sportif africain a déclaré à l'APS : «J'invite le ministre à participer les 5 et 6 janvier prochain à la réunion de coordination entre l'ACNOA et l'UCSA en vue d'évaluer les préparatifs des JAJ qu'abritera votre pays à la fin du mois de juillet pro-

chain et d'apporter les dernières retouches en la matière». «Il est important qu'on se réunisse autour d'une seule table pour apporter les dernières retouches sur les plans organisationnel et technique en vue de réussir ce rendez-vous sportif africain lequel verra l'introduction de certaines spécialités qualificatives aux jeux olympiques de la jeunesse à hauteur de 70 %, et ce pour la première fois de l'histoire de ces tournois africains», a indiqué Ahmed Nasser. Les aspects relatifs aux préparatifs de l'Algérie en prévision de cette manifestation sportive ont été au centre des entretiens entre M. El Hadi Ould Ali et le président de l'UCSA. Des milliers d'athlètes africains âgés entre 14 et 18 ans dont 750 jeunes algériens (345 garçons et 305 filles) prendront part aux jeux africains de la jeunesse-2018 qui seront organisés en Algérie.

Classement mondial juniors de tennis Statu quo dans le Top 5 algérien

LE TENNISMAN Toufik Sahtali est le seul des cinq internationaux algériens les mieux classés sur le plan mondial (juniors) à avoir enregistré une légère progression dans le nouveau classement de la Fédération internationale (ITF), au moment où ses quatre compatriotes se sont tous maintenus à leur ancien ranking. Deuxièmement au classement de ce Top 5 des juniors algériens les mieux classés sur le plan mondial, Sahtali a gagné une place, pour se

retrouver au 1026^e rang, loin derrière le N.1 algérien, Youcef Rihane, qui s'est maintenu au 255^e rang pour la deuxième semaine consécutive. Matis Amier (3^e), Khilil Adel Radjaâ (4^e) et Samir Hamza Reguig (5^e) ont également conservé leur ancien classement, respectivement 1404^e, 1436^e et 1960^e. Une stagnation qui s'explique par le fait que ces joueurs n'ont récolté aucun point au cours des derniers jours, car les compétitions ont été relativement rares.

Coupe d'Algérie de football (32^e de finale) CSC-NAHD, le choc, l'USMA, l'ESS et la JSK favoris

■ Les 1/32^es de finales de la Coupe d'Algérie de football débutent ce jeudi et connaîtront des rencontres intéressantes, bien que le choc de ce tour se jouera demain à Constantine entre le champion d'hiver, le CSC et le NA Hussein-Dey, alors que les formations de Ligue I, l'ESS, l'USMA et la JSK partent avec les faveurs du pronostic surtout qu'ils évolueront à domicile.

Par Mahfoud M.

Le leader de la Ligue I Mobilis et bien qu'il carburé en championnat n'aura pas la partie facile ce vendredi face aux algérois du Nasria. Les Sanafirs sont tombés sur un gros morceau, surtout que les Sang et Or reviennent fort après leur deux derniers succès face au CRB et à l'OM qui leur a redonné confiance après une longue série de matchs nuls. Malgré cela, les protégés d'Amrani partent avec les faveurs du pronostic et auront plus de chances de passer. Bénéficiant du soutien de leur large public qui sera au rendez-vous encore une fois, les coéquipiers du buteur Abid se donneront à fond pour tenter d'arracher le billet de la qualification aux seizièmes de finale et se porteront à l'attaque dès les premières minutes de cette partie. Toutefois, ils doivent faire quand même très attention à cette formation du NAHD qui ne se déplace pas à Constantine en victime expiatoire et qui se donnera à fond pour tenter de renverser la vapeur et décrocher le billet qualificatif au prochain tour. Les hommes Dziri sont décidés à tenter leurs chances et



Les Constantinois pour continuer l'aventure en Coupe

pourquoi pas tenter de décrocher ce billet qualificatif à l'extérieur de leurs bases. Les formations de Ligue I, l'Entente de Sétif, l'USM Alger, la JS Kabylie partent largement favoris lors de ce premier tour de la compétition en recevant des formations à leur portée, respectivement, le MBH Messaoud, l'ES Firme, et l'ES Ben Aknoun. Ces équipes devraient, sauf surprise, passer ce tour, surtout qu'ils envisagent d'aller le plus loin possible dans cette compétition. Bien qu'oppo-

sant une équipe de Ligue II et une autre de Ligue I, la rencontre qui mettra aux prises, le MC El Eulma au Paradou AC s'annonce équilibrée et il serait hasardeux d'émettre un quelconque pronostic. Toutefois, la Jaune et Bleu qui enregistrent de bons résultats en championnat souhaitent en faire de même en Coupe. Le MC Oran aussi part favori face au MCB Oued Sly de même que l'O Médéa qui affronte Staoueli à l'extérieur de ses bases. **M. M.**

Le programme :

Jeudi 28 décembre 2017 :
A Oran (Ahmed-Zabana) : MCO - MCB Oued Sly (17h00)
A Tizi-Ouzou : JSK - ES Ben Aknoun (17h00)
Vendredi 29 décembre 2017 :
A Constantine (Hamlaoui) : CSC - NAHD (16h00)
A Ain Témouchent (OPOW) : CR Témouchent - USM Blida

(14h30)
A Khroub : ASM Ain M'ilia - CABBA (14h30)
A Alger (Omar-Hamadi) : USMA - ES Firme (15h00)
A Alger (20-août 1955) : DRB Staoueli - O.Médéa (15h00)
A Annaba (Chabou) : ES Besbes - US Oued Souf (14h30)
A Tadjenanet : DRB Tadjenanet - CRB Amria (14h30)

A El-Eulma : MC El Eulma - Paradou AC (14h30)
A Bel-Abbes : USM Bel-Abbes - HB Chelghoum Laid (15h00)
A Blida (Brakni) : ESM Koléa - MO Béjaia (14h30)
A Sétif : ES Sétif - MBH Messaoud (15h00)
A Tébessa : NRC Boudjelbana - CRB Dar Beida (14h30)

JS Saoura

Le Congolais Kassama Siarra non retenu

L'attaquant congolais Kassama Siarra a été libéré du stage de la JS Saoura, qui se déroule actuellement à Oran, a-t-on appris de ce club de Ligue 1 de football. Kassama Siarra, mis à l'essai depuis la fin de la semaine passée, n'a pas réussi à convaincre l'entraîneur Foued Bouali, précise la même source. Outre les quelques séances d'entraînements auxquelles il a pris part, l'attaquant congolais a éga-

lement participé à la rencontre amicale remportée par la JSS face au MC Oran (2-1), lundi au stade Ahmed-Zabana à Oran. Deux autres joueurs d'Afrique subsaharienne effectuent actuellement des essais avec la formation du Sud-Ouest du pays, dans l'espoir d'être engagés à l'occasion du mercato hivernal qui se poursuit jusqu'au 15 janvier prochain. Il s'agit du défenseur sénégalais El Hadji Youssoufa

Kounaté et de l'attaquant kényan Mohamed Salim Ramadan. La JSS, qui affrontera samedi prochain à Sidi Bel Abbès le SA Mohammadia (division amateur/Ouest) dans le cadre des 32es de finale de la Coupe d'Algérie, a terminé à la deuxième place la phase aller du championnat de Ligue 1 Mobilis, distancée de quatre unités par le leader le CS Constantine, rappelle-t-on.

Conflit COA-Fédérations sportives

Le Comité algérien souhaite la réconciliation

Les membres du Comité exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA) ont réitéré leur appel public au «dialogue en direction de tous les représentants du mouvement sportif national» et leur demande d'«unir leurs rangs en vue de développer le sport et l'olympisme dans notre pays». Selon un communi-

qué de l'instance olympique transmis à l'APS, la réunion mensuelle du Comité exécutif tenue lundi sous la présidence de Mustapha Berraf a été consacrée à la répartition des commissions spécialisées, la préparation du rapport moral et financier 2017, le programme d'action 2018, les Jeux africains de la

Jeunesse (JAJ-2018) d'Alger, les jeux méditerranéens de Tarragone 2018 (Espagne) et les Jeux olympiques de la Jeunesse de Buenos Aires 2018 (Argentine). A cette occasion, les membres du comité exécutif ont invité les présidents des Fédérations sportives nationales à une rencontre de concertation

et de dialogue, d'échanges de points de vue pour faire face aux défis qui attendent nos athlètes et nos équipes à quelques mois du 1^{er} événement de l'année 2018 à savoir les Jeux méditerranéens de Tarragone (juin 2018), puis les Jeux Africains de la Jeunesse d'Alger (juillet 2018), qualificatifs aux Jeux Olympiques

de la Jeunesse de Buenos Aires (Argentine) en octobre 2018. Les travaux relatifs à l'état d'avancement du rapport moral et financier 2017 ont fait l'objet d'un compte rendu des responsables concernés qui ont assuré que les documents sont en bonne voie de finalisation, conclut le communiqué du COA.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Logement, emploi de jeunes et investissement Egalité entre les Algériens de France et leurs compatriotes en Algérie

LA COMMUNAUTÉ algérienne établie en France devra désormais bénéficier d'avantages très concrets, au même titre que leurs compatriotes en Algérie, cela dans le domaine du logement, de l'emploi de jeunes et de l'investissement.

En cette fin d'année 2017, les membres de la communauté ont accueilli favorablement les mesures tant attendues depuis leur annonce faite à Paris par le Premier ministre Ahmed Ouyahia le 7 décembre dernier, devant quelques-uns de leurs représentants au siège de l'ambassade d'Algérie à Paris. Les jeunes de la communauté algérienne en France, qui souhaitent s'installer en Algérie, pourront en effet, bénéficier des dispositifs d'aide à la création de micro-entreprises.

Ces dispositifs accompagnent les jeunes de 18 à 35 ans dans plusieurs activités, depuis l'agriculture ou la production de biens et de services, jusqu'à l'ouverture de cabinets de médecins ou de bureaux d'architectes.

Les Algériens de France qui souhaitent investir en Algérie pourront bénéficier de tous les régimes d'avantages ouverts aux investisseurs nationaux résidents.

Une autre mesure importante, très revendiquée par cette communauté, concerne l'acquisition de logement en Algérie. Elle donnera désormais à ces membres la possibilité d'accéder aux différents dispositifs de promotion immobilière, y compris ceux qui relèvent des pouvoirs publics.

L'ouverture en 2018 de cinq agences en France de la Banque extérieure d'Algérie BEA, a été aussi favorablement accueillie. Cette banque assurera ses services au profit des ressortissants algériens qui désirent en être clients, et aux opérateurs économiques qui activent entre l'Algérie et la France.

De leurs côtés, les opérateurs économiques membres de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie en France réunis vendredi dernier à Paris dans leur assemblée générale

ordinaire, ont noté avec satisfaction les mesures en faveur des membres de la communauté prises par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et annoncées par le Premier ministre.

Le président de la CACI, Mohamed Laid Benamor, qui a exprimé sa satisfaction les a qualifiées de bénéfiques. Pour lui, elles vont nécessairement encourager la diaspora algérienne à investir en Algérie, estimant que l'ouverture d'une banque algérienne en France sera très utile pour la communauté algérienne en matière de crédits et d'accompagnements.

Dans ce cadre, et à l'occasion d'une réunion qu'il a tenue à Paris avec l'ambassadeur d'Algérie en France, Abdelkader Mesdouda, et les 18 chefs de postes consulaires en France, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, avait souligné qu'il était évident et important que « nous soyons à l'écoute de notre communauté ».

Tout en considérant que ces actions en direction de la communauté sont des mesures très concrètes, le ministre des Affaires étrangères a précisé qu'elles s'inscrivent dans le cadre d'une politique menée par l'Etat afin d'être à l'écoute de la communauté et faire en sorte de capter tout ce potentiel existant.

Le rapatriement de dépouilles mortelles des personnes nécessiteuses pris en charge

Par ailleurs, les membres de la communauté algérienne ont apprécié également le geste de l'Etat algérien pour le rapatriement de dépouilles mortelles des personnes nécessiteuses. Même si la mesure ne concerne que les personnes nécessiteuses ou qui se trouvent dans une situation de « précarité avérée », la prise en charge du rapatriement des dépouilles mortelles de leurs concitoyens est considérée par les ressortissants algériens de France comme un premier pas très encourageant franchi par les autorités algériennes.

Thinhinene Khouchi

48,5 kilogrammes de kif traité saisis à Tlemcen

Trois narcotrafiquants arrêtés

Trois narcotrafiquants ont été arrêtés et 48,5 kilogrammes de kif traité ont été saisis mardi à Tlemcen par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un déta-

chement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 26 décembre 2017, à Tlemcen, trois narcotrafiquants et ont saisi 48,5 kilogrammes de kif traité », précise la même source. De même, « des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté à Bordj Badji

L'interdiction d'embarquer des femmes tunisiennes sur les vols émiratis



Djalou@hotmail.com

Durant les dernières 48h à Alger et M'sila

Cinq morts suite à l'inhalation du monoxyde de carbone

■ Cinq personnes sont décédées suite à l'inhalation du monoxyde de carbone durant les dernières 48 heures à Alger et M'sila, selon un bilan rendu public mercredi par les services de la Protection civile.

Par Slim O.

Il s'agit de trois morts à M'sila, membres d'une même famille, au niveau de la commune de Belaiba, et deux morts à Alger au niveau de la commune de Gué de Constantine, précise la même source, ajoutant que durant la

même période, 15 autres personnes incommodées par le monoxyde de carbone, ont été secourues à travers plusieurs wilayas du pays. Ces drames surviennent, notamment à la suite de la mauvaise utilisation des appareils de chauffage et chauffe-bain, dus à des erreurs de prévention en matière de

sécurité, ainsi que l'absence d'une bonne aération au niveau des domiciles, note le Protection civile. Elle appelle, à cet égard, les citoyens à respecter les consignes de sécurité, notamment en ce qui concerne l'entretien régulier des appareils et l'aération.

S. O./APS

Tizi Ouzou

Plus d'une cinquantaine de bibliothèques équipées en 2017

Durant l'année 2017 quelque 51 bibliothèques communales ont été équipées à Tizi Ouzou par la direction locale de la culture, a indiqué hier, la même institution dans un communiqué. Ces nouvelles structures s'ajoute-

ront à d'autres, à savoir la réalisation de l'équipement et l'acquisition d'ouvrages d'une salle de lecture à Icherdiouène, Djemaa Saharidj, Ouled Ichir, Stitait, Abizar, Ait Maalem, Tigzirt, Illitène, Ain El-Hammam, selon la même

source. Alors qu'au titre des projets en voie d'achèvement la même direction fait état d'un théâtre en plein air de Tizi-Ouzou, deux bibliothèques à Beni Douala et trois salles de lecture à Agouni Issad.

Hamid M.

Plusieurs troupes attendues aujourd'hui à El-Oued

Festival «Louss» des musiques et danses du monde

Plusieurs troupes nationales et étrangères sont attendues au festival international «Louss» des musiques et

danses du monde qui s'ouvrira aujourd'hui El-Oued, ont indiqué mercredi les organisateurs.

Cette manifestation culturelle (28-31 décembre) qu'abritera le théâtre de verdure de la Maison de la culture Mohamed Lamine-Lamoudi d'El-Oued, prévoit des soirées artistiques animées par les troupes participantes venues d'Italie, d'Espagne, de Libye et de Tunisie, en plus d'une pléiade d'artistes algériens qui auront à interpréter des chants du répertoire national.

La cérémonie d'ouverture donnera lieu à l'animation par la

troupe «Amel» de chants, dont notamment les Mouchid du Sharjah (EAU) Kamel Rezzoug (El-Oued) et Abderrahmane Bouhbila (Constantine), en plus de la présentation de morceaux musicaux par la chanteuse tunisienne Nabiba Karaoui, selon la même source. Le public aura à apprécier également lors de cette manifestation des productions folkloriques qui seront animées par des troupes des wilayas de Tébessa, El-Oued et Tizi-Ouzou. L'artiste et compositeur Noublil Fadel sera honoré au cours de cette manifestation.

Racim C.

Hania H.